

LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Animation du projet Transition Ecologique Maurienne Galibier

Réf. appel à projet	« Préservation de la qualité de vie et du capital nature » _501-AURAGAL012-FA3-AAP3.1_2		
Réf. objectifs	<u>Stratégique</u> : Tous les objectifs de l'AAP <u>Opérationnel</u> : Tous les objectifs de l'AAP		

Date rédaction doc	102/12/2025	Planning prévisionnel projet	01/01/2026 au 31/12/2026
--------------------	-------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Communauté de Communes Maurienne Galibier		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input checked="" type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET ET REPONSES AUX ENJEUX SPECIFIQUES DE L'APPEL A PROJET

Contexte :

La Destination Maurienne Galibier s'inscrit dans une dynamique de transition face aux défis climatiques et aux évolutions du tourisme en montagne. L'ambition est de construire un territoire résilient, conciliant attractivité touristique, qualité de vie des habitants et respect des ressources naturelles.

Sous l'impulsion de l'ANCT, un premier poste « Avenir Montagnes Ingénierie » (AMI) a été créé en 2022 pour accompagner la transition vers un tourisme quatre saisons, avec une cheffe de projet dédiée pendant deux ans à la sensibilisation et à l'appui des communes, puis prolongé pour assurer la phase opérationnelle.

Il a permis de structurer la démarche grâce à des instances techniques et politiques (COPIL, COPROJ, COTECH), de mettre en œuvre et suivre des projets de développement territorial et touristique intégrant des dimensions environnementales et durables, tout en assurant une articulation avec la stratégie du programme Espace Valléen.

Cependant, le programme AMI arrive à son terme.

Pour maintenir la dynamique engagée et poursuivre les projets stratégiques, notamment en matière de mobilité et de transition écologique, il est indispensable de garantir un soutien technique et financier adapté aux ambitions du territoire.

Objectifs du projet

1. Capitaliser sur les acquis

- Valoriser les études et outils produits (Climsnow, ressources en eau) pour orienter les décisions.
- Diffuser les bonnes pratiques et former les acteurs locaux.
- Proposer des ateliers thématiques pour les habitants et dans les écoles.

2. Affirmer l'ambition du territoire et structurer davantage la politique de transition écologique

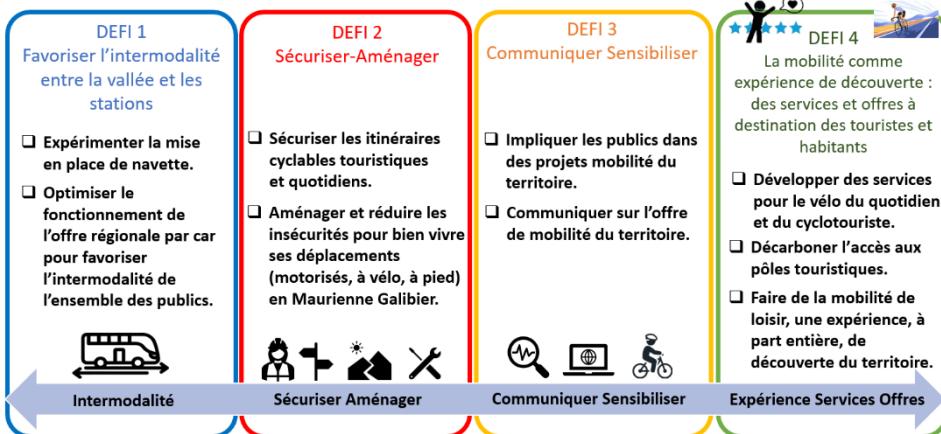
- Accompagner les communes dans la démarche Territoire Engagé Transition Écologique (TETE).

Le programme TETE constitue un levier stratégique pour renforcer notre transition écologique. Il permettra d'aborder de manière intégrée plusieurs enjeux majeurs : la production d'énergies renouvelables, l'amélioration de la performance thermique des bâtiments, la réduction de l'usage des

carburants fossiles et la maîtrise de la consommation électrique. Grâce à ces actions coordonnées, le territoire vise à diminuer son empreinte carbone et à inscrire ses activités dans une logique durable et responsable.

3. Prioriser les projets stratégiques pour une mise en œuvre opérationnelle

- Poursuivre la mise en œuvre des actions des 4 défis Mobilité, priorisées par les acteurs multiples du territoire.
- Décliner sur le territoire la stratégie alimentaire de la Maurienne Fédérer les acteurs locaux autour des circuits courts et de l'alimentation, élaboration d'un plan d'actions co-construit au



sein du Pôle Développement Territorial.

Défis et objectifs du projet Mobilité Maurienne Galibier

Action(s) prévue(s)

1. Mobilité

- **Actions en cours / à poursuivre :**
 - Sécurisation du Col du Télégraphe (Département/SPM/Communes), aménagement cyclable et élaboration d'outils de sensibilisation.
 - Animation des ateliers du groupe pilote « Col sécurisé », 84 usagers volontaires inscrits.
 - Navette Orelle : suivi fonctionnement, bilan année 1 et 2, pérennisation Région.
- **Actions à engager :**
 - Augmenter la fréquence des lignes S40/S41 (Valloire, Valmeinier).
 - Savoir Rouler à Vélo : relance 2e génération.
 - Schéma Directeur des Aménagements Cyclables de la Maurienne : rendre le projet opérationnel à l'échelle de l'EPCI.
 - Faire de la gare un pôle multimodal.
 - Etudier le transport à la demande pour l'adret.
 - Campagne promotion mobilités douces (covoiturage, autostop).
 - Suivi infrastructures vélo existantes.

2. Politique environnementale

- **Études et diagnostics :**
 - Étude eau (finalisation, vulgarisation, appropriation).
 - Diagnostic et priorisation des actions transition écologique (programme TETE ADEME).
- **Sensibilisation :**
 - Ateliers thématiques écoles et grand public (eau, forêt, alimentation, climat, Dédé le Mauriennais).

3. Agriculture

- Structurer circuits courts (mise en réseau producteurs, appui nouvelles productions).
- Déclinaison stratégie alimentaire Maurienne.
- Définir projet agricole Maurienne Galibier.
- Mobilisation ingénieries (CASMB, CLIF, BDT).

- Veille opportunités foncières.
- Identifier espaces agricoles stratégiques (SCOT, CASMB).
- Animations sensibilisation (Ehpad, écoles, centre de loisirs).

Public(s) cible(s)

Élus et décideurs locaux /Acteurs socio-économiques du territoire / Habitants et usagers /Jeunes et scolaires / Agriculteurs et producteurs locaux /Partenaires institutionnels et techniques /Visiteurs et touristes

Résultats attendus (« nous aurons réussi si »)

Si nous avons relevé les 4 défis mobilité

Si Maurienne Galibier a formalisé un plan d'action agriculture et décliné de nouvelles initiatives.

Si nous avons engagé plusieurs ateliers thématiques sur la transition à destination des jeunes et du tout public.

Si le référentiel TETE est rempli avant juillet 2027

Si un plan d'action TETE est défini avant juillet 2027

Suivi-évaluation envisagés

Nombre d'ateliers thématiques réalisés

Bilan écrit de la programmation 2026-2027

Nombre d'atelier Col sécurisé et outils réalisés

Nombre d'actions réalisées par défi dans le cadre du projet mobilité Maurienne Galibier

Nombre d'actions agriculture réalisées

REPONSES AUX AUTRES CRITERES D'EVALUATION

Valeur ajoutée et articulation par rapport à l'existant

Après une phase d'étude et d'appropriation des enjeux climatiques et écologiques, la Destination Maurienne Galibier passe à l'action : « moins d'études, plus de réalisations ». Tout en affirmant son engagement en rejoignant le réseau TETE de l'ADEME et en formalisant une stratégie écologique adaptée. Jusqu'ici peu abordé dans le cadre d'AMI, le volet agricole doit désormais évoluer vers des actions concrètes, en cohérence avec la stratégie alimentaire de la Maurienne, de la dynamique d'agritourisme déjà engagée aux côtés des producteurs "Les Colporteurs" et du distributeur local implanté dans l'espace Maurienne Galibier.

Concertation, approche partenariale

Le projet mobilité a été réalisé et priorisé avec les acteurs multiples du territoire. De nombreux projets sont d'ailleurs lancés en collaboration avec les acteurs institutionnels comme la Région, le Département, le Ministère de l'Education. Les actions sont suivies dans le cadre de Comité de projet conjoint avec le programme Espace Valléen en Comité technique, en Comité de pilotage et bien évidemment la validation se fait aussi en bureau et conseil communautaire. Le territoire n'hésite pas à mobiliser l'aide des habitants par le biais d'enquêtes ou d'ateliers de travail participatifs (outils de concertation).

Innovation à l'échelle de la Savoie

L'engagement dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique, la CCMG devient un territoire pilote en Maurienne.

La création du groupe pilote « Col sécurisé » pour traiter le sujet de la conduite en montagne Sécurisation de la route du Télégraphe en 2026 (modification du marquage au sol et aménagements dédiés).

L'expérimentation d'une offre combinée (Train-car-réduction forfait de ski) pour la nouvelle ligne saisonnière gare Saint-Michel/Télécabine d'Orelle.

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

La transition est menée collectivement afin de garantir la continuité de la dynamique. Le territoire s'appuie sur les actions engagées dans le cadre d'AMI (études sur la ressource en eau et Climsnow, définition du projet Mobilité...) comme leviers pour embarquer l'ensemble des acteurs dans la phase opérationnelle. L'engagement des élus dans le programme TETE, dont le référentiel est reconnu pour son exigence, illustre l'ambition et la volonté forte d'intégrer pleinement la transition écologique.

ASPECTS FINANCIERS

Montant prévisionnel du projet global (€ HT) : 65 924,35 €

Taux de l'aide LEADER sur le montant global du projet : 38 % [condition éligibilité > 30%]

Type de dépenses

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Uniquement fonctionnement | <input type="checkbox"/> Uniquement investissement |
| <input type="checkbox"/> Mixte < 70 % Investissement | <input type="checkbox"/> Mixte > 70 % Investissement |

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
38 %	62 %	100 %
25 000.00€	40 924.35€	65 924.35 €

- **Détails des dépenses :** 1 poste à temps pleins, déplacements et frais de structure sur 1 année.

Version avant sélection – comité de programmation 11/12/2025